

MADAME RACHIDA DATI
MINISTRE DE LA CULTURE
3 RUE DE VALOIS
75033 PARIS CEDEX 01

N/Réf. : SM/VP/2025-014

Date : 1^{er} septembre 2025

Objet : Dénomination Journées du Patrimoine

Madame la Ministre,

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre prochain. Cet évènement, créé par la France en 1984, suscite chaque année un intérêt croissant des Françaises et des Français afin de maintenir une connaissance de l'histoire nationale et locale. En Europe, ces journées sont intitulées "european heritage days".

En effet, l'histoire, en tant que discipline, revêt une importance capitale dans la construction de l'identité collective et dans la transmission des connaissances et des valeurs d'une génération à une autre. Elle nous permet de comprendre d'où nous venons, qui nous sommes et comment nous en sommes arrivés là. En ce sens, l'histoire joue un rôle fondamental dans la construction du récit national et dans la consolidation du sentiment d'appartenance à une communauté.

Le roman national, concept forgé par les historiens pour désigner le récit officiel et souvent idéalisé de l'histoire d'une nation, a longtemps contribué à façonner l'imaginaire collectif et à forger une identité nationale commune. Cependant, ce récit est souvent partial, sélectif et marqué par des omissions et des biais qui occultent certaines réalités et certaines voix.

C'est dans ce contexte qu'il est crucial de reconnaître et de visibiliser le rôle et les contributions des femmes. Trop souvent, les femmes ont été reléguées aux marges des récits historiques, occultant ainsi leur impact significatif sur la société. Pourtant, les femmes ont joué un rôle essentiel dans tous les aspects de la vie, qu'il s'agisse de la politique, de la science, de l'art, de la littérature ou de la lutte pour l'égalité des droits.

Le concept de matrimoine vise ainsi à reconnaître et à valoriser les contributions des femmes à l'histoire, à la culture et à la société, tout en remettant en question les normes et les représentations traditionnelles qui ont relégué les femmes à un rôle secondaire. La mise en valeur du matrimoine permet de rétablir l'équilibre et de faire entendre la voix des femmes qui ne se sont en réalité jamais tues mais qui ont été longtemps marginalisées ou effacées de l'histoire officielle.

A ce titre, les premières Journées du Matrimoine ont vu le jour en 2015 dans la région Ile -de-France puis en 2018 en Normandie et à Bordeaux à l'initiative du mouvement HF+, fédération interrégionale de collectifs HF+ dont l'origine remonte à 2008 en région Rhône-Alpes.

Le matrimoine est une richesse à (re)découvrir pour chaque territoire. C'est un levier pour l'égalité, la diversité et les droits culturels mais également un atout pour l'attractivité touristique d'un territoire.

Au-delà de l'importance de valoriser la place des femmes dans l'histoire, le choix sémantique est primordial. En effet, le langage n'est pas neutre. Il est marqué et imprégné des rapports de force et

des genres à travers l'histoire. L'égalité entre les femmes et les hommes devra également passer par des évolutions dans le langage et dans l'écriture pour visibiliser les femmes dans notre société.

Nous vous sollicitons aujourd'hui collectivement pour que les Journées Européennes du Patrimoine soient renommées en Journées Européennes du Matrimoine et du Patrimoine. Cette évolution permettrait d'envoyer un message fort à la population pour reconnaître la place des femmes dans l'histoire.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, et nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Liste des signataires :

- Sébastien MIOSSEC, Président de Quimperlé Communauté
- Pascale DOUINEAU, Conseillère déléguée à l'égalité F/H à Quimperlé Communauté
- Nolwenn LE CRANN, Vice-présidente en charge de la culture, du Pays d'Art et d'Histoire et de la langue bretonne à Quimperlé Communauté
- Françoise MARGUERITE-BARBEITO, Conseillère déléguée à la culture, la mémoire et aux droits des femmes à la ville de Granville
- Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire et Président de la Métropole Rouen Normandie
- Christian COAIL, Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- Christine ORAIN-GROVALET, Vice-Présidente à l'égalité F/H au Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- Nathalie APPERE, Maire de Rennes
- Geneviève LEOURNEUX, Conseillère municipale de Rennes déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations
- Jackie GOULET CLAISSE, Maire et Président de la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire
- Judith GRIMA, Adjointe en charge de Saumur Ville d'art et d'histoire
- Emeric LAVITOLA, Maire de Périgueux
- Laurence ROUAN, Adjointe au Maire de Bergerac en charge de la culture et patrimoine
- Fatma NAKIB, Adjointe au Maire de Montpellier en charge de l'égalité et des droits des femmes
- Nathalie KOENDERS, Maire de Dijon et 1^{ère} Vice-présidente de Dijon métropole